

Le 12 Juin 2024

Communiqué officiel

Toute l'équipe CEAPR/Robin est heureuse de partager enfin avec vous la bonne nouvelle :

Sur la base des résultats des investigations menées depuis 18 mois, la CN « Longerons » de décembre 2022 et sa révision 2023-0048-E ont été annulées par l'EASA et les collages de tous les longerons concernés ont été déclarés conformes.

La CN « Longerons » 2023-0048-E du 9 mars 2023 est purement et simplement annulée.

Toutes les limitations opérationnelles émises par le BS No.221201R2 sont donc aussi annulées et les DR400 concernés retrouvent leur plein domaine de vol.

CEAPR remercie tous ses clients et pilotes pour la patience dont ils ont fait preuve, les Autorités pour leur accompagnement et son personnel pour son expertise et sa fidélité.

CEAPR va pouvoir se concentrer pleinement sur ses projets de R&D, sur la fabrication d'avions neufs et des pièces de rechange (disponibilité de 94% en moyenne sur les deux dernières années !).

Bons vols à tous !



Guy PELLISSIER
Président de CEAPR